



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE COP 2021-2025 DU CEA EN BREF

Ce contrat s'articule autour de 4 thématiques transverses, renvoyant à des orientations structurantes relatives à ses pratiques et à son insertion dans ses écosystèmes et 7 axes stratégiques correspondant à ses objectifs programmatiques et ses ambitions collectives. Il inclut également la contribution du CEA aux objectifs de développement durable, notamment pour lutter contre le changement climatique au moyen du développement d'énergies propres et d'un coût abordable.

4 thématiques transverses

- 1| Réaffirmer la sûreté et la sécurité comme priorité et valeur de l'organisme
- 2| Se conformer aux meilleures pratiques en matière de recherche
- 3| Développer les relations avec les sciences humaines et sociales pour mieux ancrer l'activité du CEA dans la société contemporaine
- 4| Renforcer l'intégration dans les écosystèmes de recherche, de développement et d'innovation aux échelles locale, européenne et internationale

A travers le contrat, le CEA s'engage à aller toujours plus loin en matière de robustesse de la culture de sûreté et de sécurité et d'exemplarité de la recherche à travers le dispositif d'intégrité scientifique et la politique d'ouverture des publications et données scientifiques. Il souhaite également inscrire son action dans un continuum allant des écosystèmes de recherche locaux caractérisés par les politiques de site de l'Education Supérieure et de la Recherche, jusqu'à l'échelon européen et le plan international.

Le CEA marque également dans ce contrat sa volonté de renouveler son approche vis-à-vis des sciences humaines et sociales, dont il fait une thématique structurante pour la période à venir, tant pour accompagner la transformation culturelle du CEA que pour lui permettre de mieux prendre en compte les problématiques sociétales associées à ses activités de recherche et d'apporter son concours à l'objectif de « replacer la science et la rationalité scientifique au cœur du pacte social et du développement économique de notre pays » de la LPR.

7 axes stratégiques

1| Renforcer la dynamique de soutien à la compétitivité des entreprises par l'innovation au service de l'économie et de la souveraineté

Ce premier axe marque l'ambition collective du CEA de contribuer, dans toute la diversité de ses activités scientifiques et techniques, à renforcer la compétitivité des entreprises, par l'innovation. En apportant ses compétences et savoir-faire, le CEA veut amplifier l'efficacité du plan de relance et du PIA4 (stratégies d'accélération, PEPR, ...) et des apports de la LPR, au service du développement industriel et de la souveraineté technologique. Il s'engage à toujours mieux répondre aux besoins de recherche et développement des entreprises - des TPE/PME aux grands groupes - et à favoriser la croissance des écosystèmes d'innovation et la création de start-up.

2| Répondre aux enjeux actuels et futurs de la transition énergétique

Le CEA contribuera à l'objectif d'un mix décarboné, associant d'une part le nucléaire, pour lequel il devra répondre aux besoins actuels et futurs de la filière nucléaire et disposer des outils expérimentaux et numériques nécessaires à la recherche et développement, et d'autre part le photovoltaïque où le CEA œuvrera pour favoriser l'émergence d'une filière industrielle européenne grâce au développement de technologies plus performantes. Ses activités viseront également à lever d'autres verrous technologiques d'un système énergétique décarboné avec des travaux sur les batteries, le vecteur hydrogène ou encore les réseaux. Enfin il explorera des solutions énergétiques totalement neutres en carbone et économiquement soutenables à l'horizon 2050 dans une logique d'économie circulaire du carbone et des matières. Outre ses programmes de recherche et le transfert technologique, le CEA adossera son rôle de catalyseur de la transition énergétique, à un élargissement de l'offre de formation de l'INSTN.

3| Répondre aux enjeux actuels et futurs de la transition numérique

Fort de sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur – du composant élémentaire à la micro-électronique jusqu'aux applications en passant par l'intégration système – en y incorporant la cybersécurité à chacun de ces niveaux, le CEA est armé pour répondre aux enjeux actuels et futurs de la transition numérique, en préservant les intérêts stratégiques économiques et de souveraineté de la France, dans le respect des préoccupations sociétales. Ce troisième axe stratégique précise ses objectifs : préparer l'électronique du futur, développer des microcomposants aux fonctionnalités avancées ainsi que des infrastructures numériques sécurisées et contribuer à la numérisation de l'industrie. L'enjeu de frugalité du numérique constituera une thématique transversale à l'ensemble de ces recherches.

4| Contribuer à l'émergence de la médecine du futur

Pour répondre à cette ambition, le CEA peut capitaliser sur des compétences couvrant un large spectre, de la connaissance du vivant aux technologies génériques (nanotechnologies, microfluidiques etc.) et au calcul haute-performance ainsi que sur des infrastructures nationales en biologie santé dont il assure le pilotage. La mobilisation de ces ressources visera l'accélération du transfert des innovations diagnostiques et thérapeutiques en milieu médical, l'organisation et la promotion du développement de méthodes numériques en santé, et le développement de dispositifs médicaux s'appuyant sur la convergence micro-nano- et biotechnologies.

5| Conforter une recherche fondamentale d'excellence

Cet axe sera mis en œuvre en lien étroit avec la recherche académique nationale et internationale. La pluri et l'interdisciplinarité, et le lien fort entre sciences et techniques associé aux synergies internes assurent la capacité de ressourcement du CEA et sa préparation aux ruptures à venir. L'organisme confortera cette position en assurant le maintien d'un socle d'excellence en recherche en sciences de la matière et du vivant et en contribuant à la construction et à l'exploitation de très grandes infrastructures de recherche dont celles pour la fusion nucléaire.

6| Renforcer la maîtrise des projets d'assainissement et de démantèlement et les réaliser de manière performante pour répondre à des préoccupations économiques et de sûreté

Le CEA s'attachera à renforcer la maîtrise de ces projets complexes et uniques afin de répondre à des préoccupations économiques et de sûreté selon le scénario validé par les autorités de sûreté nucléaire. Au-delà et en écho avec le premier axe, il s'agira à travers ces chantiers de faire bénéficier le tissu industriel français de terrains de qualification variés pour des technologies innovantes et de leur apporter ses capacités de R&D, afin de contribuer à la création des conditions d'émergence d'une filière industrielle française d'excellence dans ce domaine.

7| Un CEA plus ouvert et agile, prêt à surmonter les défis actuels et émergents

Le CEA s'engage à poursuivre ses démarches d'encouragement à la prise de risque et de simplification des processus, ainsi qu'à mettre en place les mesures utiles pour exploiter le potentiel d'innovation et d'engagement collectif au profit de l'organisme. Cette transformation sera soutenue par la modernisation du cadre social interne du CEA et la refonte de son système d'information.